



Compte rendu du Conseil d'administration du 29 03 21

Ouverture de séance : 18h05

18 VOTANTS

Accueil, tour de table des nouveaux membres.

Désignation du secrétaire de séance : Mme MONTUZET Secrétaire intendance.

Approbation de l'ordre du jour :

VOTE: 18 pour - 0 abstention - 0 contre

1. Approbation Procès-verbal Conseil d'Administration du 26/11/2020.
2. Compte financier.
3. DGH
4. Décisions budgétaires modificatives
5. Convention
6. Modification du règlement intérieur
7. Subventions du Conseil Départemental pour les projets pédagogiques
8. Point sur le chantier
9. Point COVID + annulation du voyage à Paris
10. Voyage à Bombannes
11. Questions diverses

Documents joints :

- *Compte financier 2020 (rapports le l'Ordonnateur et de l'Agent Comptable)*
- *Tableau DGH*

1. Approbation du PV du CA du 26/11/2020

VOTE: 18 pour - 0 abstention - 0 contre

18H20 : 19 VOTANTS

2. Compte financier 2020.

Mme Lemercier, adjoint gestionnaire, présente le compte financier.

Elle rappelle que comme cela a été souligné lors de la présentation en commission permanente, la situation financière de l'Etablissement est saine malgré les bouleversements liés au contexte sanitaire.

Voir rapport de l'ordonnateur.

Mme Schall, agent comptable confirme la bonne santé financière de l'Etablissement.

Mme Ronne remercie l'adjoint gestionnaire pour le travail effectué.

L'équipe de direction remercie Mme. Schall pour le travail effectué ensemble.

Madame DE BIASI, représentante des enseignants, voudrait connaître la durée de validité des avoirs pour les voyages qui n'ont pas été organisés en raison de la crise sanitaire. Madame la gestionnaire indique que les avoirs seront valides pour l'année 2021 et vraisemblablement reconduits si nous ne pouvons pas organiser les voyages cette année encore.

Monsieur GEYZE, Président du Conseil Départemental souhaiterait connaître le coût moyen d'une journée dans un collège en général sachant qu'une journée de fonctionnement coûte au collège Toulouse Lautrec 1 880,08 €. Madame Schaal indique que le coût d'une journée en collège se place entre 1 400 et 1 900 € par jour. Le collège Toulouse Lautrec se situe dans la fourchette haute. Cela s'explique par un effectif d'élèves important.

VOTE: 19 pour - 0 abstention - 0 contre

18H40 : 22 VOTANTS

3. DGH

Monsieur LAVIGNE, Principal Adjoint, présente la DGH. Il informe qu'à la rentrée de septembre 2021, il n'y aura pas de fermeture ni d'ouverture de poste et que nous n'aurons pas d'enseignant en service partagé. Nous aurons une classe supplémentaire en enseignement général et toutes les classes sont maintenues en SEGPA. Madame FOUGOU, Directrice Adjointe de SEGPA informe que la SEGPA du Collège Toulouse Lautrec n'est pas impactée par des changements de fonctionnement par rapport à d'autres SEGPA du département. Monsieur LAVIGNE indique que la DGH peut encore bouger jusqu'à début septembre.

VOTE POUR AVIS : 22 pour - 0 abstention - 0 contre

4. Décision budgétaire modificative pour information

Ouverture de crédits en AP (Activités pédagogiques)

- Cordées de la réussite : 1001,91 €
- Projet Casino : 10 000 €

Et divers réajustements de crédits.

Ouverture de crédits en VE (Vie de l'élève)

- Fonds social : 3 033,21 €

Régularisation d'ouverture de crédits (décalage entre la date du budget prévisionnel réalisé en novembre et les dépenses réelles au 31 décembre).

5. Conventions

- Convention avec l'association les 13 lunes (spectacle théâtrale)
- Convention d'autorisation d'accès et de circulation pour la collecte des déchets ménagers et assimilés.
- Convention de prestation « Sensibilisation des publics et spectacles musicaux » avec Beleza
- Avenant à la convention relative aux conditions d'exercice de l'enseignant référent du collège
- Convention de prestation 2020/2021 avec l'association ADAV 33 Centre social Sud Gironde
- Convention objets confectionnés non suivis en stock avec le Lycée des Métiers Sud Gironde

VOTE : 22 pour – 0 Abstention – 0 contre

6. Modification du règlement intérieur

Madame ANTOINE, Conseillère Principale d'Education, présente les modifications du règlement intérieur.

Madame THIERY, Représentante des parents d'élèves de la FCPE demande comment faire la distinction entre sanction et punition ? Madame RONNE explique qu'il est impossible d'établir une liste exhaustive. Madame ANTOINE rappelle que la punition peut être donnée par tous les personnels de la communauté éducative mais que la sanction ne peut être prononcée que par le chef d'établissement.

Madame CAFFIE n'est pas sûre que les parents fassent la différence entre les sanctions et les punitions. Madame RONNE explique que la sanction fait l'objet d'une procédure plus lourde. Tout d'abord un entretien avec l'élève et ensuite un courrier à la famille.

Madame RONNE rappelle la nécessité de modifier le règlement intérieur car la réglementation est en constante évolution (charte sur la laïcité, téléphone portable, régime disciplinaire dans les EPLE...).

Madame ANTOINE indique que ce nouveau règlement intérieur sera mis en application dès la semaine prochaine.

VOTE : 22 pour – 0 Abstention – 0 contre

7. Subventions du Conseil Départemental

Dans le cadre des appels à projets collèges le Conseil Départemental soutient les projets suivants :

- Vie affective et sexuelle
- A la découverte du domaine de Plassac – 300 €
- A vos marques, Prév', Santé – 1200 €
- Billet courant vert : Eau et Homme
- Billet couvant vert : Paysage et jardinage
- Collège au cinéma
- De la graine à l'assiette – 2000 €
- Acting and Singing in English - 500 €
- Percussions/théâtre – 500 €
- Projet bassin Sud Gironde – 200 €
- Alors on joue – 500 €
- Et si Paris disparaissait, que préserver ? – 500 €
- Un parcours pour un métier – 1300 €
- Plein feux sur la pyrotechnie – 4000 €

Soit une somme de 11 000 € plus les sommes versées directement associations partenaires.

Monsieur GEYZE souligne la qualité des projets portés par le Collège Toulouse Lautrec.

Nous avons obtenu également du rectorat une subvention au titre du dispositif « cordées de la réussite » - 1 001.91 €. Ce dispositif permet la mise en relation, pour nos élèves de collège, avec des étudiants et de grandes écoles pour affiner leur choix d'orientation. Il faudra trouver des partenaires pour des actions transversales. A ce jour, la subvention est utilisée en interne afin de lutter contre le décrochage scolaire.

8. Point sur les travaux.

Madame La Principale indique que l'aménagement de la cour de récréation va se poursuivre avec l'installation de bancs et de tables de ping-pong. Madame RONNE explique que les vacances d'hiver furent une phase intense de travail aussi bien pour les entreprises que pour les personnels du département et ainsi que pour les agents du collège. Cette période a permis à nos élèves de faire une rentrée dans les meilleures conditions possibles. Madame RONNE remercie tous les personnels pour leur implication.

PHASE II des travaux

Livraison des ateliers SEGPA et des bureaux de l'administration.

Un point a été fait avec Madame LELEU, architecte :

- Les stores et les volets roulants seront opérationnels au retour des vacances de printemps,
- Livraison de poignets de fenêtres supplémentaires,
- Les installations sportives extérieures seront utilisables dès le 30 mars 2021,
- Les problèmes des toilettes dans le bâtiment sera solutionné dès le mercredi 31 mars 2021,
- Une grande partie des casiers vont être installés à Pâque,
- Les casiers extérieurs seront installés fin août

Les retours des parents quant au nouveau collège sont très positifs. Madame RONNE explique que nos élèves bénéficient de matériels à la pointe de la technologie aussi bien en enseignement général qu'en enseignement spécifique. Elle fait également remarquer la qualité du réfectoire. Il est très clair et très apaisant. L'équipe de direction continue à travailler sur les emplois du temps afin de solutionner les problèmes de retards en cours en début d'après-midi constatés les lundis et vendredis.

Monsieur GEYZE précise qu'il faut une principale qui porte ses équipes pour que tout se déroule bien. Il remercie les équipes de l'Education Nationale ainsi que les équipes du département. C'est une œuvre collective et c'est une vraie satisfaction. Le collège Toulouse Lautrec est un établissement qui mute pour un véritable collège du XXI^{ème} siècle.

Madame THIERY indique que les parents avaient peur pour la rentrée des vacances d'hiver mais que tout s'est bien déroulé. Les parents soulignent une belle organisation. Remerciements sont fait à Monsieur LAVIGNE pour la visite du collège qu'il a fait avec les représentants des parents d'élèves.

9. Point COVID + Annulation du voyage à Paris

Madame ANTOINE décrit la situation sanitaire du collège. Depuis le 22 février 2021, 3 personnels ont été testés positifs générant 4 cas contacts et 1 cas chez les élèves. Nous avons dénombré 9 cas contacts parmi les élèves (cas contacts dans la cellule familiale). Nos élèves font attention. Monsieur GEYZE remarque que les chiffres sont modérés au collège Toulouse Lautrec par rapport à d'autres établissements du département. Les courbes repartent à la hausse. Nous avons été épargnés lors des 2 premières vagues mais il faut rester mobilisés pour la 3^{ème}. Madame RONNE demande la plus grande vigilance et rappelle que les parents doivent jouer le jeu et prévenir le collège en cas de doute afin que nous puissions suivre la situation sanitaire. Madame LEMERCIER remercie les agents pour leur implication dans la désinfection et remercie le conseil départemental pour les suppléances de personnel.

Annulation du voyage à Paris

Voyage reporté suite aux conditions sanitaires. SNCF remboursé.

Avoir en cours de 1 070.66 €. Chèques retournés aux familles. Remboursements courant avril.

10. Voyage à Bombannes

Séjour reporté. Avoir de 12 799.50 € en cours.

11. Divers

Mise en place du forfait mobilité durable

Le forfait mobilité durable indemnise l'utilisation au moins 100 jours par année civile du vélo ou du covoiturage (comme passager ou conducteur) pour effectuer les déplacements domicile-travail.

VOTE : 22 pour – 0 Abstention – 0 contre

Admission en non valeur : Seuil de 40.00 € sous lequel l'admission en non valeur peut être appliquée sans consultation.

VOTE : 22 pour – 0 Abstention – 0 contre

Accord du conseil d'administration pour la section sportive AVIRON pour une durée de 4 ans.

VOTE : 22 pour – 0 Abstention – 0 contre

↳ Madame RONNE rappelle que Monsieur GEYZE et Monsieur le Maire de Langon seront présents au collège demain 30 mars 2021 pour la visite de l'établissement.

↳ Monsieur LAVIGNE informe de la mise en place au collège de 2 nouveaux dispositifs :

- Test de langue (anglais) « EVALANG ». Ce test permet d'évaluer les compétences des élèves aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. Ce test sera mis en place pour tous les élèves de 3^{ème} courant mai 2021.
- PIX : acquisition de compétences numériques. Cette plateforme est ouverte à tout le monde. Une certification aura lieu à chaque fin de cycle. Ce dispositif sera poursuivi au lycée et à l'université. Les certifications de 3^{ème} auront lieu fin avril.

↳ Le brevet blanc se déroulera les 8 et 9 avril 2021.

↳ Les tests COVID se dérouleront au collège le 6 avril prochain.

↳ Un nouveau logo pour le nouveau collège a été choisi. Il sera mis en ligne sur le site du collège.

QUESTIONS DES PARENTS :

SECURITE AUX ABORDS DU COLLEGE :

Madame RONNE va demander la mobilisation de la police municipale à l'heure de l'entrée et de la sortie des élèves. Elle indique que 3 passages piétons ont été installés devant le collège. La demande va être faite auprès des services de la mairie de Langon pour se servir de barrières afin que les parents ne se garent pas trop près du portail.

POIDS DU CARTABLE :

Madame RONNE et les équipes enseignantes réfléchissent à chaque rentrée à la liste de fournitures scolaire afin d'alléger au maximum les cartables.

PROJET VELO :

La ville de Langon est pilote pour ce projet. Madame RONNE rappelle que la majorité de nos élèves prennent le bus et que peu viennent en vélo. Toutefois une information sera demandée à la mairie afin d'être destinataire de l'étude faite autour du campus scolaire.

Fin de séance à 20h00

Le secrétaire de séance :

A-C. MONTUZET



La Principale

